



Niveau 2

Année scolaire 2012 - 2013

Compte-rendu de la REI du niveau II du 14 février 2013

Points à l'ordre du jour **en violet**

Interventions/Questions des représentants de parents **en noir**

Interventions/Réponses des représentants de l'école **en bleu**

Introduction :

Rapide tour de table de l'ensemble des participants :

- Directrice : Tatiana Consiglio
- Coordinatrices de niveau : Catherine Chevrot et Isabelle Tobin
- Professeurs tuteurs des classes du niveau 2 (6èmes, 5èmes, et 4èmes)
- Représentants de parents d'élèves délégués et suppléants du niveau 2

Introduction par Tatiana Consiglio qui :

- remercie les (nombreux) participants à cette REI ;
- présente l'ordre du jour de la REI en précisant qu'il a été co-établi avec les parents et sur leur proposition, avec simplement un point complémentaire proposé par l'école relatif la semaine du « Mieux vivre ensemble » ;
- recadre un peu le contenu et l'objectif de la REI en précisant notamment concernant d'éventuelles critiques relatives à certains enseignants :
 - que les enseignants dépendent de l'Education Nationale, sont rémunérés par elle, et sont soumis à l'autorité de l'inspecteur d'académie,
 - que néanmoins les remarques ou les questions relatives à des incompréhensions sur des attitudes, des paroles, ou des faits mettant en cause des professeurs, peuvent être adressées à la direction de l'école, soit directement, soit à travers les professeurs coordinateurs de niveau, qui pourront alors apprécier la réalité et la teneur des problèmes évoqués, et l'opportunité de suggestions ou d'actions incitatives vis-à-vis des enseignants concernés pour résoudre d'éventuels problèmes,
 - que donc de tels sujets ou critiques (concernant directement un enseignant) ne sont pas traités en REI : ce serait malvenu, gênant, et surtout contre-productif.

1/ Notation/Evaluation/Sanctions

Globalement :

Forte satisfaction des parents sur l'attention portée aux commentaires, et à l'évaluation qualitative relative à chaque élève lors des conseils de classe.

Sur l'évaluation sans note :

Fort intérêt des parents pour l'évaluation sans note, et pour l'expérience d'évaluation sans note menée en Latin en 4^{ème} et en SVT en 6^{ème} .

Forte satisfaction que cette expérience soit menée.

Concernant cette expérimentation, demande de feedback :

- point d'étape à aujourd'hui ?

- Etapes suivantes : questionnaires aux parents ? Extension du périmètre de l'expérimentation ? Généralisation ?
- Modes d'évaluation retenus/envisagés : uniquement qualitative (acquis, en cours d'acquisition, pas acquis) ? Couleurs ? Lettres ? Autoévaluation ? Autres ?

→ L'école remercie les parents pour leur intérêt, et les informe que :

- un point d'étape sera fait en CA de l'AEN le 27 février ;
- un questionnaire sera proposé ensuite aux parents ;
- le sujet sera abordé lors de l'AG du 9 avril.

Sur les notes et sanctions :

Problèmes constatés par certains parents, et qui relèvent d'une pédagogie peu « Sourcienne » :

- Lecture à haute voix des notes devant toute la classe.
- Récompenses sous forme de « bons points ».
- Sanctions/punitions collectives (sanctionner toute une classe parce que seulement quelques élèves ont été bruyants ou se sont mal comportés, risque de créer un sentiment d'injustice, et de ne pas aider à la fédération du groupe).

→ Ce type de sanction est en principe interdit à La Source : une classe entière ne doit pas payer pour les bêtises de quelques-uns.

Les fermetures des classes de 4^{ème} pendant l'heure du déjeuner, qui pourraient être assimilées à une punition collective, ne sont faites en réalité que pour des raisons de sécurité, le comportement de certains élèves hors surveillance pouvant devenir dangereux.

- Nécessité de clarification et d'homogénéisation des barèmes de sanctions, qui sont parfois trop différents selon les professeurs.
→ Cette harmonisation est souhaitable, mais difficile à obtenir, les paramètres étant nombreux et variés. Il existe des échanges entre enseignants pour essayer de tendre vers une équité optimale, mais ce n'est pas facile. Une charte existe également au sein de La Source : « Le guide l'apprenti sourcier ».
- Opportunité d'indiquer sur les bulletins les coefficients utilisés par matière pour les calculs de moyenne ?
→ L'école comprend le souci de rendre les bulletins le plus clair et le plus compréhensible possible, mais ce n'est pas simple et le risque est de rendre les bulletins plus confus, et d'aller ainsi à l'encontre du but de clarté recherché.

Divers :

- Nécessité en cas de retard d'aller chercher un billet de retard, qui peut augmenter sensiblement le retard !
→ Obligatoires pour des raisons législatives, les billets de retard peuvent en plus avoir un rôle dissuasif envers certains élèves récidivistes.

2/ Contenu des cours/pédagogie

Globalement :

Grosse satisfaction générale des parents. De nombreux points de satisfaction :

- qualité générale et pédagogie de la plupart des enseignants ;
- fonctionnement en anglais par groupes de niveau non figés (avec un bon niveau général des élèves quand ils sortent de l'établissement, notamment à l'oral) ;
- satisfaction en mathématique en 6^{ème} et 5^{ème} quant aux cours de soutien, et en 5^{ème} quant à la mise en place d'un parrainage des moins bons par les meilleurs ;
- satisfaction quant à l'écoute des enfants en général (exemple cité : prise en compte du souhait de réduction des devoirs en français et histoire-géographie en 6^{ème} 3).
- ... Liste non exhaustive : les points de satisfaction sont trop nombreux !

Utilisation des « métiers » :

Question des parents : pourquoi ne pas poursuivre au collège l'attribution de « métiers » aux élèves, à l'instar de ce qui se fait en primaire ?

→ Largement utilisée en primaire, elle continue à être appliquée dans certains cas au collège (même si la désignation d'un responsable de l'organisation d'une activité sans contrôle extérieur peut parfois s'avérer plus problématique) :

- à la cantine (chercher les plats, débarrassage, éponge...);
- pour le rangement des classes dans certaines classes (sur une suggestion du conseil des élèves);
- pour l'atelier musique où un groupe d'élèves gère seul l'organisation de l'activité en incluant le respect du (coûteux) matériel mis à disposition.

Gestion de la continuité pédagogique lors des remplacements de professeurs :

→ Tous les professeurs intervenant en remplacement et/ou nouveau sont tutorés par un professeur en place à La Source, mais lors de certains remplacement, ce tutorat est parfois court (comme lors du remplacement du professeur de chinois). Un contact est également établi entre professeurs remplaçants et remplacés quand c'est possible.

Il arrive aussi que les élèves soient le vecteur de cette continuité : par exemple, lors du remplacement du professeur de chinois, le professeur remplaçant a pris en compte au moins en partie les remarques des élèves, et « en bonus » certaines pratiques appréciées des élèves ont été adoptées par le professeur titulaire à son retour.

Groupes de niveau en anglais :

Le fonctionnement par groupes de niveau donne satisfaction, et les changements de groupe de niveau sont la plupart du temps très bien vécus car bien préparés.

Néanmoins, dans certains – rares – cas, les élèves ont cependant mal vécu le changement de groupe, sans doute parce qu'ils l'ont appris le jour même : il faut peut-être être encore plus attentif à prévenir les élèves à l'avance de leur changement de groupe et/ou à prévenir la classe du mode de fonctionnement par groupe de niveau.

→ Les enseignants sont d'accord avec cette remarque et y seront attentifs.

3/ Communication

Satisfaction des parents quant à la volonté affichée de l'école d'un lien fort avec les parents, et d'une communication ouverte eux.

Néanmoins des points à améliorer :

- rappel/confirmation par e-mail aux délégués ou aux coordinateurs de niveau des dates clés un mois avant (date de la REI par exemple). Suggestion de leur transmettre tous les mois une mise à jour de l'agenda des réunions et événements, charge à eux de diffuser vers les délégués et/ou les parents.
→ Bonne idée à creuser et à discuter : la faisabilité va être évaluée et un retour sera fait aux représentants de parents.
- Pour les 6^{èmes} : Mails de changement d'emploi du temps ou d'annulation de cours envoyés par les éducatrices aux parents (et plus généralement tous les mails envoyés aux parents) : doivent être envoyés aux 2 parents et/ou au tuteur éventuel de l'enfant.
→ Améliorations en cours chez les éducatrices : mise à jour de logiciel de messagerie sur leur poste informatique (Outlook Express vers Outlook), et mini-formation proposée par Marc Chartier (représentant des parents coordinateur du Niveau 2) aux éducatrices.
- Problèmes constatés d'envoi d'e-mailing de masse par les différentes instances de l'école.
→ C'est vrai, mais les problèmes sont désormais réglés, et ne devraient plus se reproduire.
- Améliorer la gestion des listes de coordonnées et de l'autorisation de communication de ces coordonnées. En particulier, une demande plusieurs fois exprimée : un annuaire pour chaque classe ? Toute une classe d'âge (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}) ?
Suggestion : introduire dans le dossier d'inscription un formulaire à remplir de coordonnées diffusables avec cases à cocher : 1/ à la classe 2/ à toute la classe d'âge 3/ à tout le collège 4/ à toute l'école (en indiquant les bénéficiaires : facilitation co-voiturage, facilitation échanges entre parents, ...)

→ Idée à creuser et à discuter : premières actions entreprises dans ce domaine (avec l'aide de Marc Chartier sur certains points) :

- pour les nouveaux inscrits : légères remises en forme du dossier d'inscription avec présentation plus claire, notamment pour ce qui concerne les coordonnées, et les autorisation de divulgation de ces coordonnées ;

- pour les anciens inscrits : dossier d'inscription fourni pré-rempli, permettant un gain de temps de saisie, et une réduction du nombre d'erreurs de saisie ;

- mini-formation aux secrétaires pour une meilleure utilisation des outils bureautiques.

- Lors des changements d'emploi du temps, si possible communication plus tôt – idéalement 15 jours avant – et plus précise (pour permettre aux parents de s'organiser, notamment aux parents en garde alternée) : exemple cité à semaine « Mieux vivre ensemble » dans certaines classes.

→ pas évident à mettre en place : les changements sont communiqués dès qu'ils sont connus, par e-mail mais aussi à travers les élèves, qui sont très responsabilisés à La Source.

Les communications par e-mail devraient bientôt pouvoir se faire aux 2 parents, ce qui limitera les risques de voir certains parents prévenus trop tard ou pas prévenus du tout.

Il est rappelé que dans tous les cas, y compris quand leur professeur est absent, les élèves sont quoiqu'il arrive accueillis à l'école.

Par ailleurs, sur le volet « communication », l'école nous informe que tous les professeurs tuteurs ont suivi une formation à la CNV (Communication Non Violente).

4/ Organisation/contenu des réunions et lieux d'échanges

Réunion de classe en début d'année :

Frustration dans certaines classes sur le déroulement des élections de parents délégués :

- leur déroulement semble parfois varier selon les professeurs tuteurs ;
- semble dans certains cas avoir été trop « bâclée » ;
- volonté de la part des parents de systématiser les points suivants :
 - laisser un peu de temps aux candidats pour qu'ils osent se déclarer ;
 - laisser le temps à chaque candidat déclaré de se présenter avant le vote.

→ Vrai sujet, à traiter également en relation avec l'APE (qui pourrait proposer un canevas type d'ordre du jour pour cette réunion, ou du moins pour la partie élections de représentant de parents d'élèves de cette réunion) : les professeurs tuteurs essaieront de tenir compte de ces remarques lors des réunions de classe de début d'année.

Séjour d'intégration en école « Nicolas Hulot » pour les 6^{èmes} :

Enorme et unanime satisfaction sur le sujet.

Facteur déterminant dans la réussite de l'accueil et la rapidité de l'intégration des nouveaux élèves.

A renouveler !

Pré-conseils de classe :

Satisfaction générale, mais nécessité d'en définir mieux le cadre pour une meilleure harmonisation de leur déroulement :

- leur déroulement varie selon les professeurs tuteurs ;
- souhait des parents de systématiser la présence des élèves délégués lors des pré-conseils :
 - organiser les pré-conseils à des horaires compatibles avec la présence des élèves délégués ;
 - cette présence pourrait n'être que partielle (durée globale 30 ou 40 minutes : 15 ou 20 minutes avec les délégués élèves, puis 15 ou 20 minutes sans), pour laisser aussi un temps d'échange hors présence des élèves délégués.
- Souhait de clarification et d'homogénéisation des règles de relecture/validation/diffusion du compte-rendu de pré-conseil.

→ L'école précise qu'un document existe, qui définit le cadre des réunions de pré-conseil, et notamment le protocole de validation du compte rendu des pré-conseil.

Sont conviés au pré-conseil : le professeur tuteur, les délégués des parents et les délégués des élèves.

Dans la pratique, il arrive que les élèves n'y soient pas, pour différentes raisons : heure du pré-conseil (trop tôt, trop tard...), oubli de leur convocation.

Certains sujets évoqués peuvent être délicats en présence des élèves, notamment quand un professeur est concerné. On peut imaginer dans ce cas de terminer la réunion sans les élèves, ce qui se pratique parfois.

Le compte-rendu doit être validé par les présents, et proposé à la direction de l'école pour accord.

C'est donc un CR nécessairement consensuel sans signature nominative.

En cas de problème important impliquant directement un enseignant, il est demandé de contacter la direction via les coordinatrices, plutôt que d'y faire allusion au compte rendu du pré-conseil.

Conseils de classe :

Très grosse satisfaction générale sur l'organisation, le déroulement, et le contenu des conseils de classe.

Conseil des élèves :

Satisfaction générale, mais nécessité d'en définir mieux le cadre pour une meilleure harmonisation de leur déroulement et pour libérer si possible encore plus la parole des élèves :

- leur déroulement semble beaucoup varier selon les professeurs tuteurs ;
- volonté de la part des parents de pousser les élèves à être plus moteurs dans l'organisation, la conduite, et la restitution du conseil des élèves.

Suggestion : production d'un compte rendu dont une synthèse serait fournie aux représentants de parents en amont du pré-conseil.

→ Ce conseil est hebdomadaire.

Jeanne et Héléne de l'AFAS ont entamé une réflexion à ce sujet et vont proposer des innovations prochainement (suite notamment à un questionnaire qui a été remis aux élèves), dans le cadre d'une remise à plat des « fondamentaux » de l'Ecole Nouvelle (thèmes transversaux déclinés sur les 3 niveaux de La Source).

5/ Santé/Sécurité

Autorisation pour les élèves de rentrer seuls :

Clarifier ce que couvrent les autorisations de sortie/de rentrer directement chez eux signées par les parents : problème de compréhension sur la possibilité ou pas de rentrer directement depuis les cours de sports à l'extérieur (depuis Marcel Bec, Parc de l'Ile St-Germain, ...).

→ L'école reconnaît qu'une clarification est sans doute utile et précise que l'autorisation ne concerne que les départs de l'école elle-même, et ne couvre pas le départ direct à partir des lieux de sport.

Infirmierie :

Absence de réelle infirmerie et un seul lit disponible à demande de mise à disposition d'une pièce et/ou d'un lit complémentaire à titre d'infirmerie.

→ L'école rappelle que :

- le règlement de l'Education Nationale prévoit l'attribution d'une infirmière pour 1000 élèves ! Il n'y aura donc pas d'infirmière à La Source.
- L'école n'a pas le droit de donner de médicaments aux enfants (les seuls soins admis sont un nettoyage des plaies à l'eau savonneuse et apposition de glace sur des contusions).

L'école informe qu'il n'y aura pas de 2^{ème} lit, mais que :

- Le retour à la maison est privilégié en cas de problème de santé ;
- des tapis en mousse (type « tapis de gym ») seront mis en place.

L'école informe par ailleurs sur le sujet « santé » que :

- une formation « premiers secours » a été dispensée cette année aux professeurs tuteurs ;
- les pompiers sont appelés environ une fois par semaine ;
- parmi les soucis de santé fréquemment rencontrés : malaises vagues des jeunes filles.

6/ Divers/Logistique

Poids des cartables :

Sujet récurrent pas évident à traiter. 2 demandes cependant :

- Possibilité de prendre en compte la demande de mise en place de casiers à l'occasion des travaux de réaménagement prévus dans la cour ?
- Généraliser à toutes les classes l'autorisation pour les élèves de fonctionner en binôme (il semblerait que dans certaines classes, ça leur soit interdit) ?

→ Sujet en effet récurrent pas évident à traiter : dysfonctionnement parfois du mode binôme ; casiers pas possibles... Il est conseillé aux parents de vérifier le contenu des sacs et le type de sacs (la mode des sacs en bandoulière ou à main est très défavorable par rapport à un sac à dos...).

Une bonne nouvelle de l'école qui aura un impact partiel mais positif sur ce sujet : 78 tablettes numériques seront acquises par l'école pour les 6^{èmes} l'an prochain.

Projet cour :

- Point d'avancement ?
- Début de la première tranche de travaux ?

→ Ce point sera évoqué et traité en AG le 9 avril.

Salle pour les élèves :

Demande des parents de mise à disposition d'une salle pour les élèves en cas d'absence d'un professeur pour ne pas rester dehors en hiver dans le froid et l'humidité (leur classe ou une autre salle).

→ Ne pose pas de problème dans la mesure où les éducatrices sont disponibles.

Matériel informatique :

Perçu comme obsolète dans certain cas : à vérifier, et le cas échéant, à renouveler ?

→ Etonnement de la part de la direction : un budget conséquent (de l'ordre de 40 000€/an) est consacré à la modernisation du parc informatique, qui n'est donc pas du tout obsolète.

Le seul problème constaté concerne la couverture WiFi au sein de l'école qui est incomplète et instable : c'est un axe d'amélioration sur lequel l'école va réfléchir et travailler.

Trop fréquentes annulations des cours de sports :

A cause des intempéries, de pannes de courant, de nombre insuffisant de gymnases couverts à disposition... Y a-t-il un moyen d'accéder plus souvent à des installations couvertes pour se prémunir de ces problèmes ?

→ Le problème a été particulièrement aigu cet hiver avec la conjonction malchanceuse de :

- pannes de courant pour le moins inhabituelles ;
- intempéries ;
- absence de professeurs pour cause de formation continue.

L'école va voir si des solutions complémentaires peuvent être trouvées.

7/ Mieux vivre ensemble

Présentation par la Directrice et les professeurs du projet Mieux Vivre Ensemble : Expérimentation du projet qui s'est transformé – parti du CIRCM il y a 9 ans (avec la méthode du « Centre International de Résolution des Conflits et de Médiation » : une méthode canadienne pour résoudre les conflits, qui a évolué pour devenir le projet « Tolérance », et qui est maintenant devenu « Mieux Vivre Ensemble » sous une forme très satisfaisante :

- brainstormings lors des conseils des élèves ;
- résultats rapportés en conseil de niveau ;
- 9 thèmes retenus (tels que « l'amitié garçon / fille », « les principes de La Source sont-ils idéalistes », « est-on prisonnier de son image », ou encore « comment aider des élèves en difficulté » ...), pour 18 groupes de 12 à 14 personnes chacun).

Les brainstormings dans chaque groupe ont pris la forme d'une réflexion animée par un ou 2 animateurs (dont des élèves de terminale – beaucoup de TL, quelques TES, et peu de TS).

Les groupes d'élèves ont créé/réalisé chacun une production (en réfléchissant au meilleur moyen de transmettre leurs idées).

Puis ils se sont mutuellement montrés leurs productions sur 4 lieux différents dans l'école.

Un film sera monté, auquel les parents devraient pouvoir avoir accès.

→ Les parents se sont dit enthousiastes sur ce projet, et impatients de pouvoir accéder au film évoqué.

Conclusion

Est-ce parce qu'elle se tenait le jour de la Saint-Valentin, ou parce que le dernier point à l'ordre du jour était « Mieux Vivre Ensemble »... ? Toujours est-il que cette REI, dense et riche de nombreux sujets pas tous évidents, s'est achevée (presque) dans les temps (à 20h15 au lieu de 20h). Les participants se sont ensuite séparés avec la satisfaction d'avoir réellement pu aborder tous les sujets souhaités, dans une ambiance positive, constructive, et consensuelle.